


# Un dispositif au service de la professionnalisation des Assistants de vie

## Les objectifs du Relais assistants de vie

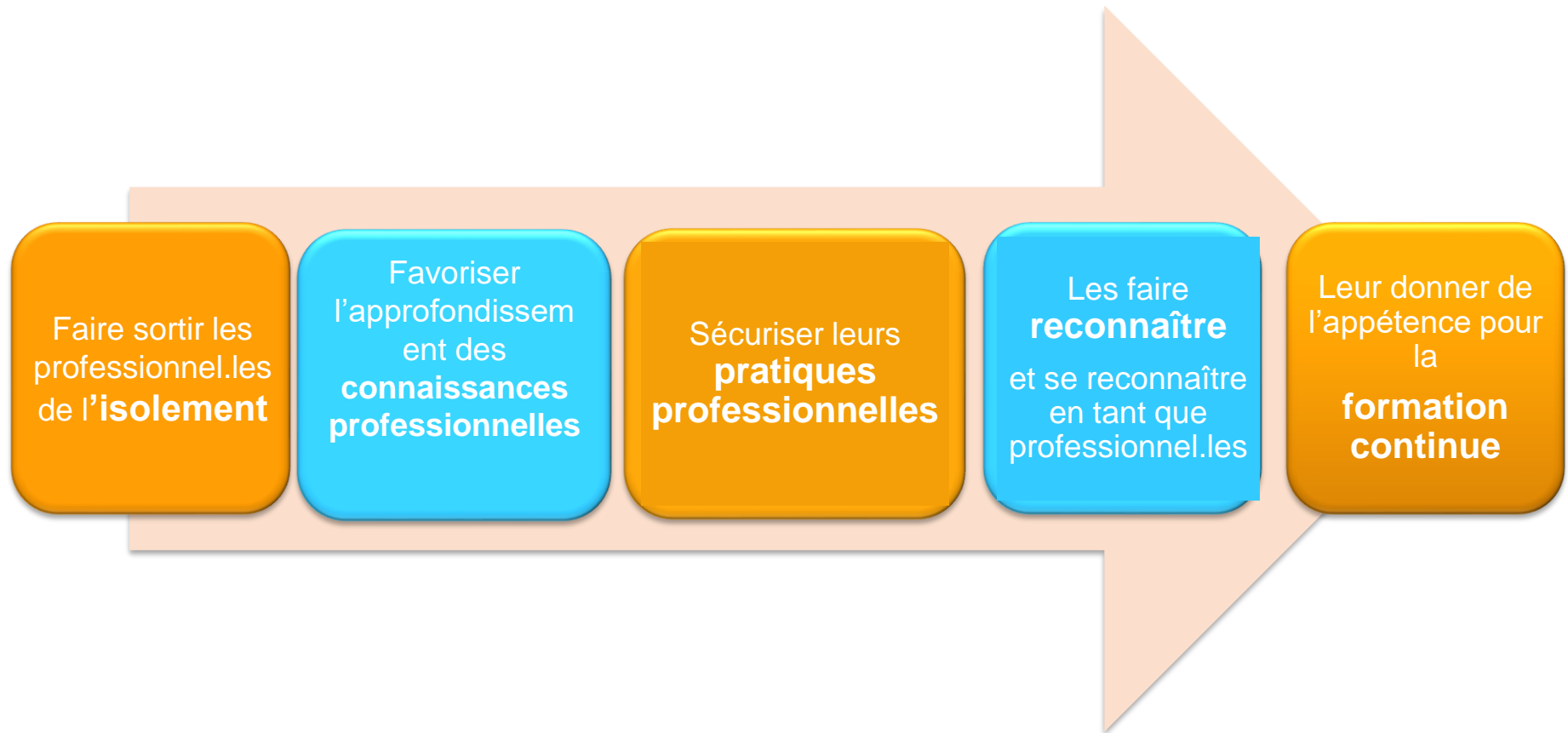
### Un dispositif de professionnalisation au service des Assistant.es de vie

 Qui interviennent auprès **de particuliers employeurs** en perte d'autonomie du fait de l'âge ou handicap

 Qui travaillent **au domicile** de leur employeur en étant **leur salarié** (employé par un particulier en direct ou par l'intermédiaire d'une structure mandataire et déclaré au CESU, **ou** à PAJEMPLOI **ou** à l'URSAFF - emploi à domicile entre particuliers)

 Et aux **aidants familiaux non salariés** (dans la limite de 1 ou 2 par groupe)

## Les objectifs du Relais assistants de vie



## Un dispositif de proximité



Temps de **déplacement court** pour les salariés

- Le lieu est défini en croisant les lieux d'habitation, les disponibilités de chacun.e ...



Le Relais n'est pas une structure fixe

- Cette **itinérance** permet d'aller au plus près des professionnels et de s'adapter à leurs contraintes et besoins



## Comment s'organise le Relais assistants de vie ?

5 séances de 3 heures

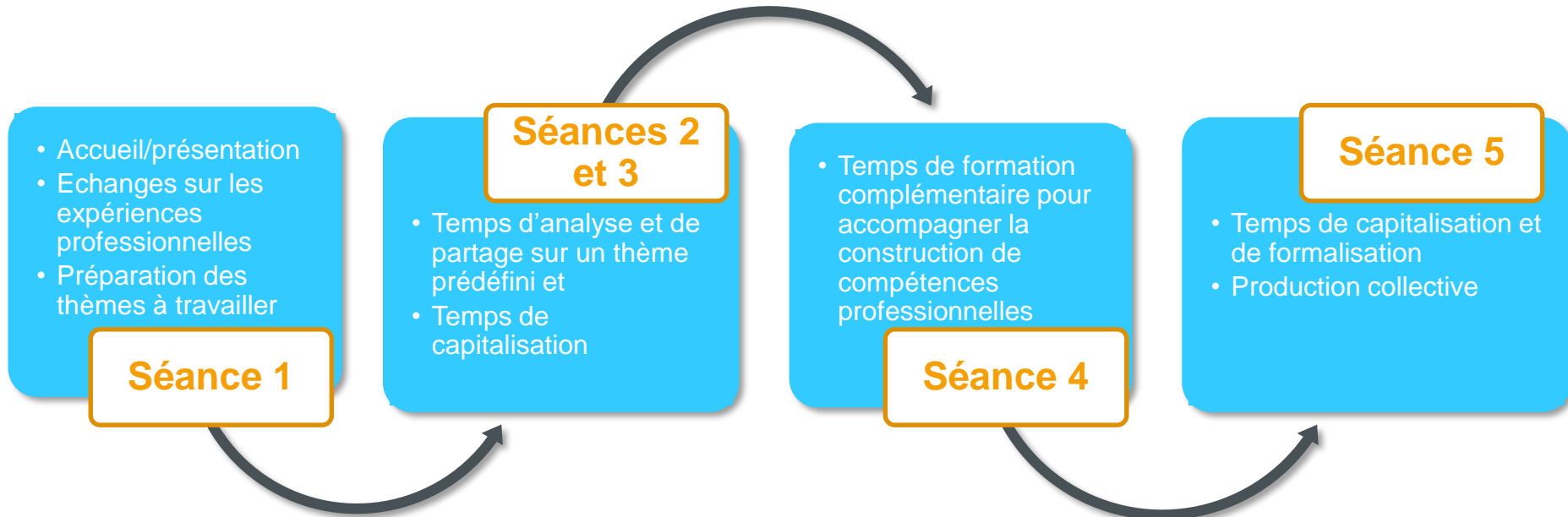
Pendant ou  
hors temps  
de travail

Accessible  
dès la 1<sup>ère</sup>  
heure  
travaillée  
pour un  
particulier  
employeur

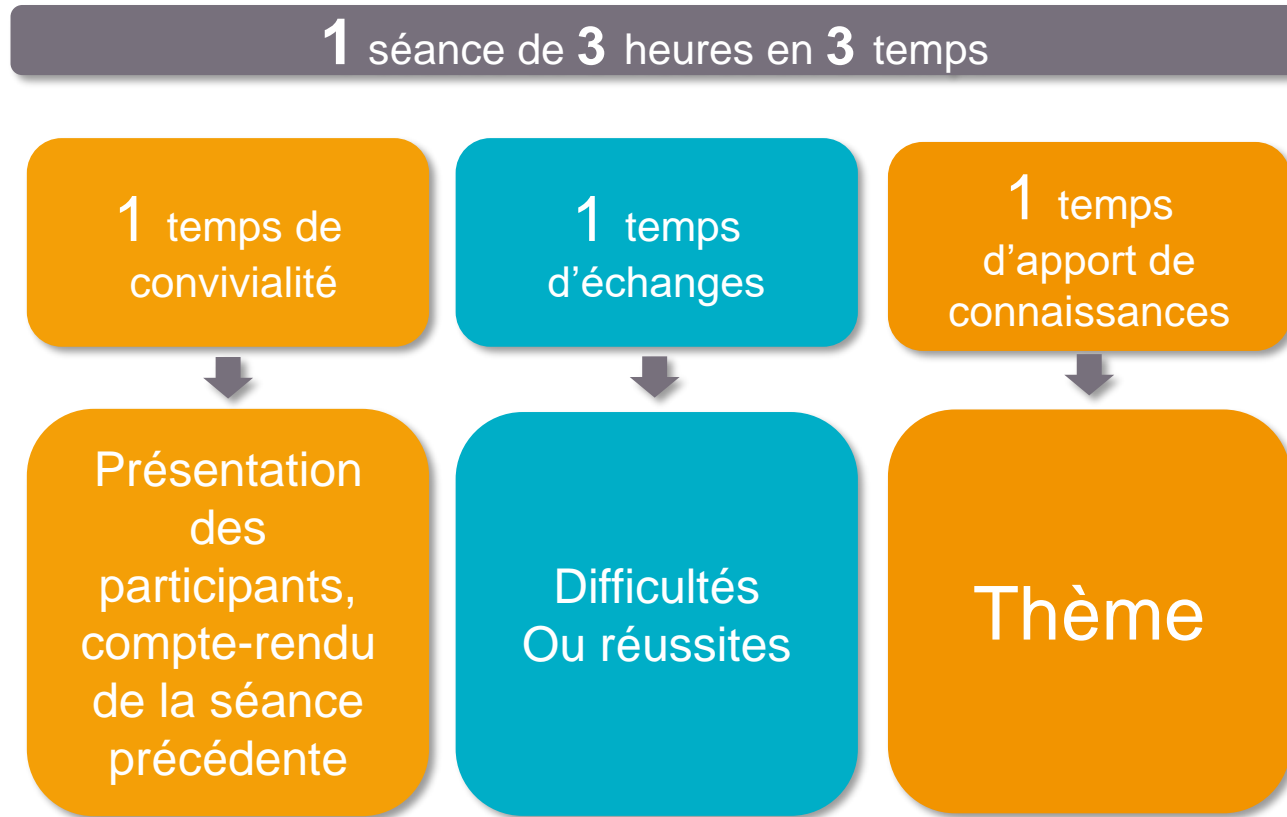
Calendrier  
des séances  
défini avec  
les stagiaires  
(jours et  
horaires)

Participation  
possible à  
plusieurs  
cycles

## Comment se déroule un cycle RADV?



## Comment se déroule une séance de Relais assistants de vie ?



## Quelles thématiques sont abordées lors d'un RADV ?

Les troubles du comportement

Contrat de travail et convention collective

Accompagnement à la fin de vie, au deuil

Gestes et postures

Communication et relation avec le particulier employeur

Alimentation / hygiène de vie

Les risques professionnels au domicile

Les maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson...)

Savoir prendre de la distance